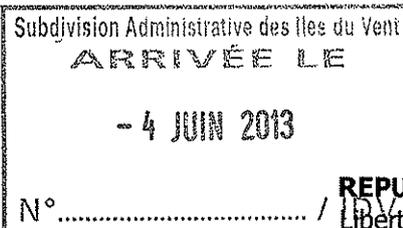




Ville de Pirae

POLYNÉSIE FRANÇAISE
TAHITI



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DELIBERATION N°60/2013
DU 28 MAI 2013**
Approuvant la délibération
n°57.2013 du 26 avril 2013
relative au budget primitif
pour l'exercice 2013 de
l'Office de gestion de la
Crèche de Pirae – Tama Here

L'an deux mille treize, le vingt huit du mois de mai à huit heures cinquante,
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la
présidence de **Madame le Maire, Béatrice VERNAUDON.**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été
procédé à la nomination des secrétaires de séance.

Madame Yvette LICHTLE et Monsieur William BENNETT, ont été désignés pour remplir
cette fonction.

Etaient présents :

Date de convocation :	21 mai 2013
Date d'affichage :	21 mai 2013

Résultats des votes

Pour	22
Contre	0
Abstentions	0

La délibération est adoptée à
l'unanimité

Affichage du compte rendu du
conseil municipal le

Le 31 mai 2013

Affichage de la présente
délibération le :

- 6 JUIN 2013

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	VERNAUDON Béatrice	X		
2	SUN MAIRAI	X		
3	PUCHON Georges	X		
4	TICCHI Christiane Tiare	X		
5	TERIEROOITERAI Jean-Baptiste	X		
6	YAO THAM SAO Elisa	X		
7	BENNETT William	X		
8	TETUAETARA Théodore	X		
9	LICHTLE Yvette	X		
10	LECHENE Eliane		X	Audrey DU SOUICH
11	TEANOTOGA Hinano		X	Yvette LICHTLE
12	MOE Elisabeth		X	Mairai SUN
13	ATIU Marc		X	
14	TEFAATAU Alvest		X	
15	PROKOP Alban		X	
16	POMARE Wilfred	X		
17	TOUAITAHUATA Charles	X		
18	TANERPAU Viora		X	
19	TUEINUI Noël	X		
20	TICCHI William	X		
21	TEANINIURAITEMOANA Laiza	X		
22	TAPUTU Karine		X	
23	TAURAA Stéphanie	X		
24	TAVAE Imelda		X	
25	DU SOUICH Audrey	X		
26	MAI Teruirau		X	
27	MACE Miriama	X		
28	BREMOND Madeleine		X	
29	TEMARII Tahiri		X	
30	MERCERON Armelle		X	
31	FREBAULT Pierre		X	
32	DOOM Yves	X		
33	TIRAO Aldo		X	Wilfred POMARE
		18	15	4

DELIBERATION N°60/2013 DU 28 MAI 2013

Approuvant la délibération n° 57/2013 du 26 avril 2013 relative au budget primitif pour l'exercice 2013 de l'Office de Gestion de la crèche de Pirae – Tama Here

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

**Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;
Sous la présidence du maire de la commune ;**

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la délibération n°102/2005 du 15 décembre 2005 relative à la régie municipale à caractère industriel et commercial, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommée « Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here » ;
- VU la délibération n° 103/2005 du 15 décembre 2005 portant désignation des membres du conseil d'administration de la régie municipale à caractère industriel et commercial, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommée « Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here » ;
- VU la délibération n° 104/2005 du 15 décembre 2005 portant nomination du directeur de la régie municipale à caractère industriel et commercial, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommée « Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here » ;
- VU l'avis budgétaire n°2013-0001 du 25 janvier 2013 de la Chambre Territoriale des Comptes de la Polynésie française ;
- VU les explications fournies par Madame Béatrice VERNAUDON, Maire ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 28 mai 2013

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	
VOTANTS	22
POUR	22
CONTRE	0
ABSTENTION	0

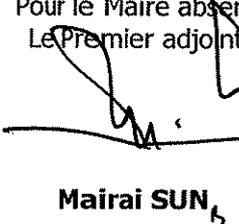
ADOpte :

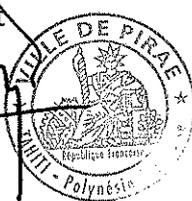
Article 1^{er} : Est approuvée la délibération n°57/2013 du 26 avril 2013 relative au budget primitif pour l'exercice 2013 de l'Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here.

Article 2. : La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

Pour le Maire absent
Le Premier adjoint


Mairai SUN



Acte rendu exécutoire
après envoi à la Subdivision administrative

04 JUIN 2013
Le.....

et publication du **6 JUIN 2013**

Pour le Maire absent
Le Premier adjoint,


Mairai SUN

